

Associations.

Le conseil valide le projet de l'école alternative

Lundi 15 mai, lors du conseil municipal, les élus ont approuvé le projet de l'école alternative proposé par l'association hêtre et savoir. Le conseil a notamment proposé de nouvelles subventions exceptionnelles à quelques associations.

Saint-Pierre-la-Vieille. Le lundi 15 mai, les élus ont évoqué lors du dernier conseil municipal la désaffectation du bâtiment destiné à l'enseignement scolaire public de la commune de Saint-Pierre-la-Vieille.

Dès la rentrée prochaine, l'école de Saint-Pierre-la-Vieille n'aura plus d'activité d'activité scolaire publique. Pour cela, le conseil a acté la désaffectation de l'école à compter du 10 juillet 2023, pour laisser place à une nouvelle utilisation, celle d'une école alternative.

« C'est un beau projet »

Dès la rentrée prochaine, l'école de Saint-Pierre-la-Vieille accueillera donc une nouvelle activité scolaire. Lors de ce conseil municipal, les élus ont approuvé le projet d'école alternative proposé par l'association hêtre et savoir. La maire de la commune, Anne Roelandt a tenu à dire quelques mots à ce sujet : **« On va conventionner avec une association qui s'appelle hêtre et savoir qui va monter une école qui va cibler des enfants entre 3 et 10 ans. C'est un beau projet, on est content de les accueillir. Il y aura toujours une activité au sein de l'école de Saint-Pierre-la-Vieille. »**

Alors que les inscriptions ont déjà débuté, il y a actuellement 10 élèves déjà inscrits, ainsi que sept candidatures encore en analyse. Une forte demande puisque certaines familles, qui ne sont pas de territoire, souhaitent inscrire leurs enfants dans l'école, comme l'explique Valérie Desquesne, maire de Condé-en-Normandie : **« Ce qui est in-**

téressant c'est que ça propose une autre alternative, par rapport à d'autres familles qui sont peut-être à la recherche d'un autre mode d'éducation. Aujourd'hui, ils sont déjà 10 inscrits sur inscription ferme et avaient encore 7 en analyse. Donc ça montre qu'il y a une demande. Ce qui est intéressant, ce qu'il y a notamment des familles qui n'étaient pas forcément sur le territoire et qui demandent à venir s'installer.»

On rappelle que l'école pourra accueillir 18 élèves au total.

Des subventions exceptionnelles

Durant le conseil municipal, les élus ont voté suite aux demandes de subventions après le vote du budget, réalisé il y a quelques mois. Voici les demandes des associations ainsi que les propositions faites par la ville :

- Les Narvallos : montant sollicité : 4 000 € ; Montant proposé : 2 000 €.
- Retro Auto Passion : montant sollicité : 300 € ; Montant proposé : 300 €.
- Les Tritons Condéens : montant sollicité : 2 000 € ; Montant proposé : 1 000 €.
- Anciens combattants : montant sollicité : 200 € ; Montant proposé : 200 €.

Martin Ozenne

Les élus ont approuvé le projet de l'école alternative proposé par l'association hêtre et savoir.